
États financiers combinés du
Conseil des Montagnais de
Unamen Shipu

31 mars 2021

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

1 – 3

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

État combiné des résultats	4
État combiné du solde de fonds	5
État combiné de la situation financière	6
État combiné de la variation de la dette nette	7
État combiné des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 – 22
Annexes des revenus et dépenses	23 – 24
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde de fonds par projet	25 – 28

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Rapport de mission d'examen sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des cadres fonctionnels et stratégiques	29
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunérations des cadres supérieurs non élus	30
Rapport de mission d'examen sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus	31
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des chefs et conseillers	32

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu (le « Conseil »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2021, et les états combinés des résultats, du solde des fonds, de la variation de la dette à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et du solde de ses fonds, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion avec réserve

Les états financiers de deux composantes importantes n'ont pas fait l'objet d'un audit. Par conséquent, étant donné que cette composante est comptabilisée à la valeur de consolidation modifiée, nous ne pouvons déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux résultats et aux flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, des placements au 31 mars 2021 et du solde des fonds au 1^{er} avril 2020 et au 31 mars 2021. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice terminé le 31 mars 2020 en raison des incidences de cette limitation. Nous exprimons également une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice considéré en raison des incidences possibles de ce problème sur la comparabilité des chiffres de la période considérée et des informations comparatives.

La participation du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans la société Les Pêcheries Amik Unamen est comptabilisée selon la méthode de la valeur de consolidation modifiée, est inscrite pour 980 141 \$ dans l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et aucune quote-part dans le résultat net de Les Pêcheries Amik Unamen n'est comprise dans le résultat du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu pour l'exercice clos à cette date. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant la valeur comptable de la participation du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans la société Les Pêcheries Amik Unamen au 31 mars 2021 et de la quote-part du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans le résultat net de Les Pêcheries Amik Unamen pour l'exercice, l'accès aux informations financières de Les Pêcheries Amik Unamen n'ayant pas pu nous être donné. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Le Centre de santé Unamen Shipu représente un secteur du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu, lequel était administré par un séquestre-administrateur depuis le 1^{er} avril 2011 jusqu'au 31 mars 2019 inclusivement. Aucun expert-comptable n'a produit d'états financiers audités à partir du 1^{er} avril 2020 sur les postes de l'état de la situation financière du Centre de santé Unamen Shipu. Ces postes étaient constitués de l'encaisse au montant de 163 460 \$, des débiteurs – Bailleurs de fonds au montant de 80 789 \$, des débiteurs – Gouvernement fédéral – Services aux Autochtones Canada – DGSPNI au montant de 1 151 997 \$, des débiteurs - Taxe à la consommation au montant de 390 806 \$, des immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé au montant de 3 344 753 \$, des créditeurs et charges à payer – Fournisseurs au montant de 295 789 \$, des créditeurs et charges à payer – Salaires et charges sociales à payer au montant de 57 135 \$, des créditeurs et charges à payer – Frais courus au montant de 620 851 \$, des revenus différés au montant de 350 665 \$ et du solde au début - Fonds de fonctionnement au montant de 3 807 365 \$.

Nous n'avons pu nous assurer par d'autres moyens de ces montants inscrits à l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2021. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les postes ci-dessus comptabilisés ou non comptabilisés, ainsi que les éléments constituant l'état combiné de la variation de la dette nette et l'état combiné des flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations – Informations financières non exigées par les NSCP

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NSCP. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 4, portent sur le déficit de financement de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans ses états financiers audités. Le budget est présenté dans la section non auditée des pages 29 à 225.

Le rapport ne couvre pas les résultats par projet.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers combinés conformément aux NSCP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers combinés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹

Le 15 février 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127562

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

État combiné des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
Annexes	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Revenus	A 32 756 697	37 373 009
Dépenses	B 32 932 001	37 692 013
Déficit Fonds de fonctionnement	(175 304)	(319 004)
Fonds d'immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 671 145	8 924 450
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 170 318)	(3 120 209)
Surplus Fonds d'immobilisations corporelles	3 500 827	5 804 241
Autres fonds		
Quote-part dans les résultats des entreprises	209 101	845 956
Fonds en fiducie	6 087	133
Surplus Autres fonds	215 188	846 089
Surplus	3 540 711	6 331 326
Affectations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 671 145)	(8 924 450)
Remboursement du capital de la dette à long terme	(785 165)	(725 295)
Remboursement du capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(42 073)	(67 223)
Revenu d'emprunts découlant de la dette à long terme	615 376	-
Revenus d'emprunt découlant d'un contrat de location-acquisition	-	220 675
Amortissement des immobilisations corporelles	3 170 318	3 120 209
Déficit de financement	(171 978)	(44 758)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

État combiné du solde des fonds

Exercice terminé le 31 mars 2021

Notes						2021	2020
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds d'immobilisations corporelles \$	Fonds d'entreprises \$	Fonds en fiducie \$	Total \$	Total \$	
Solde au début	1 035 385	52 350 913	1 886 141	6 898	55 279 337	50 490 446	
Redressement sur l'exercice antérieur	-	-	-	-	-	(1 542 435)	
Solde redressé	1 035 385	52 350 913	1 886 141	6 898	55 279 337	48 948 011	
Surplus de l'exercice	(175 304)	3 500 827	209 101	6 087	3 540 711	6 331 326	
Revenu d'emprunts découlant de la dette à long terme	615 376	(615 376)	-	-	-	-	
Remboursement du capital de la dette à long terme	(785 165)	785 165	-	-	-	-	
Remboursement du capital de l'obligation découlant d'un contrat de location- acquisition	(42 073)	42 073	-	-	-	-	
	(387 166)	3 712 689	209 101	6 087	3 540 711	6 331 326	
Solde à la fin	648 219	56 063 602	2 095 242	12 985	58 820 048	55 279 337	

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

État combiné de la situation financière

au 31 mars 2021

	Notes	2021 \$	2020 \$
Actifs financiers			
Encaisse		7 018 619	5 028 900
Encaisse - Fonds en fiducie		12 985	6 898
Encaisse - Réserve		958 497	452 127
Encaisse - Affectation	3	1 361 685	1 358 129
Débiteurs	4	12 872 922	9 918 030
Financement à recevoir - Gouvernement du Québec	5	-	93 636
Participation dans des entreprises	6	2 903 187	2 694 086
		25 127 895	19 551 806
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	8	4 388 343	4 145 173
Revenus différés	9	4 741 098	3 309 409
Fonds inutilisés - Services Autochtones Canada		9 526 471	6 966 718
Dette à long terme	10	6 346 869	6 516 658
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	11	111 379	153 452
Réserve de fonctionnement		62 261	295 771
Réserve de biens mobiliers		362 282	365 310
Réserve de remplacement - Habitation		1 095 476	918 342
Réserve de fonctionnement - Habitation		132 236	159 522
Réserve - Eau potable et eaux usées	12	1 427 725	-
		28 194 140	22 830 355
Dette nette		(3 066 245)	(3 278 549)
Éventualités et engagements	16 et 17		
Actifs non financiers			
Charges payées d'avance		-	12 820
Stocks		746 415	906 015
Immobilisations corporelles	13	61 139 878	57 639 051
		61 886 293	58 557 886
Solde des fonds		58 820 048	55 279 337

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

Au nom du conseil

_____administrateur

_____administrateur

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
État combiné de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Surplus	3 540 711	6 331 326
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 671 145)	(8 924 450)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 170 318	3 120 209
	(3 500 827)	(5 804 241)
Variation des autres actifs non financiers		
Variation des stocks	159 600	13 823
Variation des charges payées d'avance	12 820	(10 236)
	172 420	3 587
Variation de la dette nette	212 304	530 672
Dette nette au début	(3 278 549)	(2 266 786)
Redressements sur exercice antérieur	-	(1 542 435)
Dette nette au début de l'exercice redressée	(3 278 549)	(3 809 221)
Dette nette à la fin de l'exercice	(3 066 245)	(3 278 549)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**État combiné des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Notes		
Activités d'exploitation		
Surplus	3 540 711	6 331 326
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Quote-part dans les résultats des entreprises	(209 101)	(845 956)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 170 318	3 120 209
Redressements sur l'exercice antérieur	-	(1 542 435)
	6 501 928	7 063 144
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	15 1 452 140	5 745 194
	7 954 068	12 808 338
Activités d'investissement		
Variation du financement à recevoir	93 636	103 456
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 671 145)	(8 703 775)
	(6 577 509)	(8 600 319)
Activités de financement		
Variation de l'emprunt bancaire	-	(250 000)
Produit de la dette à long terme	615 376	1 227 500
Remboursement du capital de la dette à long terme	(785 165)	(725 295)
Variation - Réserve - Eau potable et eaux usées	1 427 725	-
Remboursement du capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(42 073)	(67 223)
Variation - Réserve de fonctionnement	(233 510)	(169 346)
Variation - Réserve Maison de bande	(3 028)	195 972
Variation - Réserve de remplacement - Habitation	177 134	(107 770)
Variation - Réserve de fonctionnement - Habitation	(27 286)	(15 818)
	1 129 173	88 020
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 505 732	4 296 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	6 846 054	2 550 015
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	9 351 786	6 846 054

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 15.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

1. Statuts et nature des activités

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu est un gouvernement local composé d'un chef et de six conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer les affaires de la Bande.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » du ministère des Services aux Autochtones Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus différés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les produits de la location comprennent le loyer et le recouvrement de produits divers.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés et ils comprennent l'addition des escomptes et l'amortissement de la prime reçue sur les titres d'emprunt. Le revenu de dividendes est constaté à la date de déclaration de celui-ci.

Les opérations de portefeuille sont constatées à la première évaluation suivant la date d'opération ou avant. Les gains et pertes provenant de la vente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Réserve de fonctionnement, de remplacement, des biens mobiliers et d'incendie

La réserve de remplacement, la réserve des biens mobiliers et la réserve eau portable et eaux usées représentent les fonds disponibles pour le remplacement d'immobilisations. La réserve de formation représente les fonds disponibles pour les frais de formation du service des incendies. La réserve maison de bande représente des conventions terminées pour lesquelles des réserves de remplacement ont été utilisées.

2. Méthodes comptables (suite)*Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises avant le 1^{er} avril 1996 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par le Conseil lors d'une réunion régulière du Conseil de bande en conformité avec les règles établies par les Services aux Autochtones Canada.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 1996 sont comptabilisées au coût.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement permet l'amortissement au titre des bâtiments achetés au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un montant égal à la réduction annuelle du principal prêt hypothécaire. Une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actifs.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et aux taux annuels suivants :

Aménagement des terrains	Dégressif	5 %
Bâtiments	Dégressif	4 %
Systèmes sanitaires	Dégressif	5 %
Travaux aqueduc	Dégressif	6 %
Matériel et équipements	Dégressif	20 %
Bateaux et embarcations	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	Dégressif	20 %

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Principes de consolidation

Toutes les entités soumises au contrôle du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de l'entreprise, la participation du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celle du Conseil. La liste de ces entités se retrouve à la note 6.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtones incluant le Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge du Conseil correspond à la contribution requise pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par les Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime de Bénéfices Autochtones.

Pour les autres employés, la charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise pour l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire, l'emprunt bancaire et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, la durée de vie utile des actifs à long terme, les passifs dans le cadre des éventualités juridiques et les passifs au titre des sites contaminés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Encaisse - Affectation

Le Conseil convient d'établir une réserve de remplacement selon les modalités d'approvisionnement définies au moment de l'engagement (provision annuelle en guise de réserve), et ayant pour utilisation des éléments d'immobilisations préalablement approuvés par les représentants de la SCHL, ou sinon inclus à la liste des immobilisations ne requérant aucune approbation au préalable.

Les fonds ainsi provisionnés doivent faire l'objet d'un transfert de fonds et ainsi être maintenus dans un compte de banque distinct.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2021

4. Débiteurs

	2021 \$	2020 \$
Bailleurs de fonds	3 648 131	3 011 259
Provision pour créances douteuses - Bailleurs de fonds	(63 041)	(6 084)
	3 585 090	3 005 175
Loyer à recevoir	4 630 950	4 301 956
Provision pour créances douteuses - Loyer à recevoir	(4 518 990)	(4 192 199)
	111 960	109 757
	3 697 050	3 114 932
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	6 756 502	3 402 988
Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	1 552 883	2 550 743
Taxes à la consommation	866 487	849 367
	9 175 872	6 803 098
	12 872 922	9 918 030

5. Financement à recevoir - Gouvernement du Québec

	2021 \$	2020 \$
Financement à recevoir du Secrétariat aux Affaires Autochtones, échu au cours de l'exercice	-	93 636

6. Participation dans des entreprises

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu possède et/ou exploite les entités commerciales suivantes :

	2021 \$	2020 \$
Corporation de développement économique de Unamen Shipu - 31 mars 2021, à la valeur de consolidation Valeur nette (100 % de participation)	829 310	745 806
Voyages Inter-Nations et Associés inc. - 31 mars 2021, à la valeur de consolidation 160 actions de catégorie A (33 1/3 % de participation)	309 066	309 033
Pêcheries Unamen Shipu s.e.c. - 31 mars 2021, à la valeur de consolidation* 51 parts (51 % de participation)	1 360 245	1 157 105
Pourvoirie Étamamiou inc. - 31 mars 2021, à la valeur de consolidation 1 action de catégorie A (100 % de participation)	(362 626)	(268 392)
Société Mukutan inc. - 31 mars 2021, à la valeur de consolidation 100 actions de catégorie A (100 % de participation)	(212 949)	(229 607)

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2021

6. Participation dans des entreprises (suite)

	2021 \$	2020 \$
Les Pêcheries Amik Uneman - 31 décembre 2018, à la valeur de consolidation** 50 parts (50 % de participation)	980 141	980 141
	2 903 187	2 694 086

* Cette société en commandite est détenue à 51 % par le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu et de 49 % par Société Mukutan inc.

** Les informations financières de cette société n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2019 ni au 31 décembre 2020, une réserve au rapport a été mise à ce sujet.

7. Emprunt bancaire

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 1 100 000 \$ au taux de base majoré de 1,25 %, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et renouvelable annuellement. Au 31 mars 2021, l'emprunt bancaire était inutilisé et le taux de base était de 2,45 %.

8. Crédoiteurs et charges à payer

	2021 \$	2020 \$
Fournisseurs	1 746 240	1 302 119
Frais courus	743 361	740 107
Salaires et charges sociales à payer	636 612	1 004 052
Corporation de développement économique de Unamen Shipu	1 262 130	1 098 895
	4 388 343	4 145 173

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2021

9. Revenus différés

	2021	2020
	\$	\$
Services Autochtones Canada		
116 - Planification des urgences	17 982	33 081
324 - Stabilisation des berges	238 156	-
325 - Aménagement des terres	6 180	23 440
334 - Génératrice	79 726	104 731
337 - Mise à jour usine traitement eau	279 951	-
353 - Construction écocentre	-	263 535
368 - Rénovation 10 maisons 2020-21	47 872	-
377 - Développement de 55 lots	-	803 505
378 - Évaluation équipements eaux usées	21 525	27 981
383 - Achat camion ordure	10 000	-
392 - Gestion des biens	40 000	-
394 - Vacuum remorque	4 000	-
417 - PAGU COVID-19 volet 1 et 2	199 080	-
419 - PAGU COVID-19	763 736	-
505 - PPCPE - Pourvoirie Etamamiou	30 063	-
580 - Formation en tournisme	34 940	-
611 - Services enseignement COVID-19	573 505	-
833 - Bacs roulants	-	12 125
855 - Bureaux Bandes & imm - COVID-19	36 499	-
860 - Casernes de pompiers	18 278	-
864 - F&E écocentre	-	49 135
	2 401 493	1 317 533
Santé Canada		
202 - Plan Mesures Urgences Santé	23 169	10 548
208 - Technologie émergente	35 395	10 674
216 - COVID - Santé mentale	139 251	-
219 - Covid-19	-	202
220 - App. et garde des jeunes enfants	170 967	-
223 - SARM	15 844	29 062
224 - PAPPN - Adaptation COVID-19	16 899	-
225 - AGJEA COVID-19 Réouverture sécuritaire	149 715	-
231 - FFADA	-	2 127
233 - GenExpert - COVID	58 852	-
235 - Sécurité du périmètre	16 549	-
236 - F&E bâtisse santé	45 987	-
250 - Guérisseur traditionnel	39 240	33 074
251 - ISBE - Bucco dentaire	98 894	-
260 - Coordination Principe Jordan	-	36 629
261 - Services Principe Jordan	916 671	394 282
274 - Travaux immos et infrastructures	26 000	-
276 - Espace Santé	4 854	-
379 - Terrain résidence infirmières	-	69 516
	1 758 287	586 114

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2021

9. Revenus différés (suite)

	2021 \$	2020 \$
Société Shipu		
400 - Confection de tentes Innues	28 303	-
435 - Bûcheron	-	7 279
452 - Réflexion des ponts	8 750	8 750
455 - Formation Garry Mark Courtois	9 680	9 680
456 - Formation Carmen Bellefleur	7 694	7 694
457 - Projet Portage Michel Lalo	14 000	15 000
459 - Projet Innuberge	6 310	26 945
468 - Chalet Monique Mark	29 178	-
469 - Chalet Jean-Bapstiste Lalo	33 189	-
470 - Construction chalet Lac d'Auteuil - Alain Lalo	4 009	7 302
471 - Chalet Bernard Bellefleur	32 333	-
472 - Construction chalet Jean-Pierre Bellefleur	3 000	16 863
473 - Chalet Amédée Mark	6 836	-
474 - Construction chalet Alain Bellefleur	3 115	3 241
475 - Construction 2 camps de survie	8 393	10 938
477 - Construction chalet Léopold Mullen	3 308	3 308
	198 098	117 000
Autres financements		
112 - Commandite - comité des hommes	13 904	13 904
118 - Institut Tshakapesh - Agent culturel innu Aitun	22 500	5 649
147 - Québec en forme	14 630	-
190 - Hydro-Québec - Mesures d'urgence	-	66 721
221 - CSSSPNQL - Avenir d'enfants	-	55 049
232 - Résidence temporaire aînés	21 215	-
349 - SCHL 3 unités 2018-2019	-	380 283
352 - Hydro-Québec - maison des aînés	154 075	233 534
438 - Tournoi Hockey Pessamit 2018	10 000	-
630 - Institut Tshakapesh - Projets éducatifs locaux	146 896	533 622
	383 220	1 288 762
	4 741 098	3 309 409

10. Dette à long terme

	2021 \$	2020 \$
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant deux (2) maisons résidentielles, au taux de 2,50 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 796 \$, échéant en avril 2031 et renouvelable en juin 2023, garanti par les Services Autochtones Canada	85 070	92 408
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 1,50 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 129 \$, échéant en juillet 2040 et renouvelable en juillet 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	227 294	237 366

10. Dette à long terme (suite)

	2021	2020
	\$	\$
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, d'un montant autorisé de 644 600 \$, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 2,41 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 041 \$, échéant en avril 2041 et renouvelable en avril 2023, garanti par les Services Autochtones Canada	581 122	603 415
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, d'un montant autorisé de 489 000 \$, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 2,41 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 2 235 \$, échéant en avril 2042 et renouvelable en avril 2023, garanti par les Services Autochtones Canada	443 442	459 440
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 4,213 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 631 \$, échéant en février 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	28 340	58 037
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 1,91 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 662 \$, échéant en mars 2023	39 119	58 129
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 0,46 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 233 \$, échéant en mai 2025 et renouvelable en novembre 2021(1)	61 045	75 341
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 1,14 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 521 \$, échéant en mai 2025 et renouvelable en juin 2021(2)	74 228	91 528
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,43 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 284 \$, échéant en mars 2025 et renouvelable en avril 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	59 883	74 329
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 2,49 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 292 \$, échéant en mars 2026 et renouvelable en mai 2023, garanti par les Services Autochtones Canada	72 838	86 358

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2021

10. Dette à long terme (suite)

	2021 \$	2020 \$
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,87 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 124 \$, échéant en mars 2028, renouvelable en mai 2024	88 416	100 136
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 3,838 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 014 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en mai 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	279 093	304 024
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 4,065 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 568 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en octobre 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	244 216	264 654
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 4,10 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 639 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en septembre 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	154 466	167 506
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant une (1) maison résidentielle, au taux de 0,96 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 531 \$, échéant en juillet 2021, garanti par les Services Autochtones Canada	2 118	8 435
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 0,96 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 583 \$, échéant en juillet 2029 et renouvelable en septembre 2021, garanti par les Services Autochtones Canada(3)	152 092	169 545
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 1,30 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 890 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en juin 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	92 240	101 658
Prêt à terme de la Banque Royale, au taux de 5,34 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 620 \$, échéant en mars 2028 et renouvelable en mars 2023	113 311	127 472
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux de 5,05 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 832 \$, échéant en février 2025 et renouvelable en février 2022	159 903	196 792

10. Dette à long terme (suite)

	2021	2020
	\$	\$
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux de 4,50 %, d'un montant autorisé de 875 000 \$, remboursable par versements semestriels en capital et intérêts de 54 923 \$ à partir du 26 octobre 2021, échéant en avril 2031 et renouvelable en avril 2026	875 000	875 000
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 1,055 %, remboursable par versements mensuels de 9 483 \$ plus intérêts, échéant en septembre 2028, renouvelable en septembre 2021(4)(5)	910 364	1 024 160
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 1,83 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 5 672 \$, échéant en décembre 2039 et renouvelable en décembre 2024, garanti par les Services Autochtones Canada	1 080 199	1 128 140
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 1,35 %, remboursable par versements mensuels en capital de 10 256 \$, échéant en juin 2025 et renouvelable en juin 2021(5)(6)	523 070	-
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 2,35 %, échu au cours de l'exercice	-	119 149
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant la maison des jeunes, au taux préférentiel majoré de 2,602 %, échu au cours de l'exercice	-	93 636
	6 346 869	6 516 658

Un montant de 3 765 221 \$ (4 080 448 \$ en 2020) est remboursé par des subventions de la SCHL, en vertu de l'article 56.1 de la Loi Nationale d'Habitation et par les contributions des usagers et un montant de 0 \$ (93 636 \$ en 2020) est remboursé par le Secrétariat aux Affaires Autochtones (S.A.A.).

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2022	761 504
2023	2 523 908
2024	1 249 478
2025	1 113 449
2026	106 781

(1) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en mai 2021. Selon les conditions en vigueur à compter du 1^{er} mai 2021, l'emprunt est remboursable au taux de 0,91 % par versements mensuels de 1 244 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en mai 2025.

10. Dette à long terme (suite)

- (2) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en juin 2021. Selon les conditions en vigueur à compter du 1^{er} juin 2021, l'emprunt est remboursable au taux de 0,93 % par versements mensuels de 1 514 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en mai 2025.
- (3) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en septembre 2021. Selon les conditions en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2021, l'emprunt est remboursable au taux de 1,06 % par versements mensuels de 1 589 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en septembre 2026.
- (4) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en septembre 2021. Selon les conditions en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2021, l'emprunt est remboursable au taux préférentiel majoré de 1,055 %, par versements mensuels de 9 483 \$ plus intérêts. L'emprunt vient à échéance en septembre 2028 et est renouvelable en septembre 2022.
- (5) Le taux préférentiel était de 2,45 % au 31 mars 2021.
- (6) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en juin 2021. Selon les conditions en vigueur à compter du 1^{er} juin 2021, l'emprunt est remboursable au taux préférentiel majoré de 1,35 %, par versements mensuels de 10 256 \$ plus intérêts. L'emprunt vient à échéance en juin 2025 et est renouvelable en juin 2022.

11. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2021	2020
	\$	\$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition au taux de 5,261 %, remboursable par versements mensuels de 4 095 \$ en capital et intérêts, échéant en août 2023	111 379	153 452

Les paiements minimaux exigibles sur les contrats de location-acquisition au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2022	49 142
2023	49 142
2024	<u>20 575</u>
	118 859
Intérêts inclus dans les paiements minimaux	<u>7 480</u>
	<u>111 379</u>

12. État de la réserve - eau potable et eaux usées

	2021	2020
	\$	\$
Solde d'ouverture	-	-
Affectation à la réserve	1 427 725	-
Solde de fermeture	1 427 725	-

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**Notes complémentaires**

31 mars 2021

13. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2021 Valeur comptable nette \$	2020 Valeur comptable nette \$
Terrains	200 000	-	200 000	200 000
Aménagement des terrains	7 852 133	1 417 819	6 434 314	5 636 277
Bâtiments	46 534 905	15 765 198	30 769 707	29 546 834
Bâtiments - Conventions 001 à 036	18 045 919	9 636 126	8 409 793	7 133 905
Systèmes sanitaires	5 078 615	2 719 733	2 358 882	2 251 403
Travaux aqueduc	13 867 204	6 924 438	6 942 766	7 385 921
Matériel et équipements	6 354 109	3 678 403	2 675 706	2 630 534
Bateaux et embarcations	2 902 875	1 511 614	1 391 261	1 411 576
Matériel roulant	5 014 759	3 646 691	1 368 068	944 590
Matériel informatique	1 152 802	722 307	430 495	299 404
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Matériel roulant	220 675	61 789	158 886	198 607
	107 223 996	46 084 118	61 139 878	57 639 051

14. Redressements sur l'exercice antérieur

Suite à des accords intervenus entre le Conseil, les Services Autochtones Canada, Services Autochtones Canada – DGSPNI, la SCHL et certains créanciers, des ajustements se sont avérés nécessaires afin de redresser certains surplus et déficits identifiés au 31 mars 2019, aucun ajustement au 31 mars 2020.

	2021 \$	2020 \$
Lettre du comité de révision Services Autochtones Canada	-	6 536
Lettre d'analyse de la SCHL	-	61 104
Ajustements des revenus de subventions antérieurs en lien avec des dettes non encaissées inscrites aux livres	-	(1 610 075)
	-	(1 542 435)

15. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2021	2020
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Débiteurs	(2 954 892)	1 020 856
Stocks	159 600	13 823
Charges payées d'avance	12 820	(10 236)
Créditeurs et charges à payer	243 170	(760)
Revenus différés	1 431 689	(174 620)
Fonds inutilisés – Affaires autochtones et du Nord Canada	2 559 753	4 896 131
	1 452 140	5 745 194
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
Encaisse	7 018 619	5 028 900
Encaisse - Fonds en fiducie	12 985	6 898
Encaisse - Réserve	958 497	452 127
Encaisse - Affectation	1 361 685	1 358 129
	9 351 786	6 846 054

16. Engagements

Le Conseil loue des radios et des imprimantes et photocopieurs en vertu de deux contrats de location-exploitation qui viennent à échéance en janvier 2023 et en décembre 2024 respectivement. Les loyers futurs s'élèveront à 173 068 \$ et comprennent les paiements suivants pour les quatre prochains exercices :

	\$
2022	49 952
2023	48 713
2024	42 516
2025	31 887

17. Éventualité

Fournisseur de transport aérien

Au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2019, une poursuite a été intentée contre le Conseil par un fournisseur relativement au respect d'une entente d'exclusivité. Le Conseil a contesté cette réclamation qui, de l'avis de ses conseillers juridiques, est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que le Conseil, le cas échéant, devrait verser. Aucune provision n'a donc été constituée dans les états financiers au 31 mars 2021.

Fournisseur de transport aérien

Au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2020, une poursuite a été intentée contre le Conseil par un fournisseur relativement au respect du plus bas soumissionnaire conforme lors d'un appel d'offre. Le Conseil a contesté cette réclamation qui, de l'avis de ses conseillers juridiques, est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que le Conseil, le cas échéant, devrait verser. Aucune provision n'a donc été constituée dans les états financiers au 31 mars 2021.

18. Régime de retraite

Le Conseil offre un régime à prestations déterminées aux membres admissibles de son personnel. Ces derniers doivent verser un pourcentage variant de 6,80 % à 8,50 % de leur salaire. Le conseil verse des contributions de 1,82 fois la contribution des employés dans le compte de cotisation des membres. Le montant des prestations de retraite dont bénéficieront les employés représentera le montant de la rente de retraite prévu dans le régime de pension à prestations déterminées.

Le Conseil offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le promoteur du régime est le Régime des Bénéfices Autochtone. En vertu du Régime, les cotisations sont versées par l'employeur et par les adhérents. Le Régime est enregistré conformément à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, sous le numéro 55865. Le promoteur du Régime doit financer le Régime de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle annuelle ou selon l'approbation du comité de retraite. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service cotisé, multiplié par 1 7/8 % ou 2 %, selon le type de régime choisi, de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. En date du rapport, l'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des Bénéfices Autochtone est en date du 1er janvier 2020. Il nous est donc impossible d'évaluer l'état du surplus ou déficit actuariel du régime en date du rapport.

19. Information sectorielle

Le Conseil offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par secteur et par projet. Les services offerts à la population regroupent l'éducation, la santé, le développement économique, le logement ainsi que d'autres services à la communauté en plus de l'administration de la bande. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les méthodes comptables exposées dans le résumé des principales méthodes comptables figurant à la note 2. Les résultats de chaque segment pour l'exercice sont sommarisés en annexe aux pages 24 à 27. De plus, cette information est présentée en détail aux pages 29 à 172 dans la section non auditée du rapport financier annuel.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2021

Revenus – Annexe A

	2021	2020
	\$	\$
Services Autochtones Canada – Contribution fixe	20 652 485	17 466 296
Services Autochtones Canada – Contribution souple	1 331 266	1 189 822
Services Autochtones Canada – Subvention	1 146 102	928 431
Services Autochtones Canada – DGSPNI – Contribution fixe	3 994 442	-
Services Autochtones Canada – DGSPNI – Contribution globale	2 529 098	2 026 198
Services Autochtones Canada – DGSPNI – Contribution préétablie	2 072 866	5 800 809
Services Autochtones Canada – DGSPNI – Contribution souple	1 577 867	713 859
Services Autochtones Canada – DGSPNI – Surplus récupérable	-	(54 000)
Centre de Santé de Blanc-Sablon	175 000	175 000
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (C.S.S.P.N.Q.L.)	75 546	26 131
Commission Locale des Premières Nations (CLPN)	578 919	429 505
Contributions des usagers	160 175	134 232
Fonds de contributions excédentaires	6 607	(691)
Grand conseil nation Waban-aki	366 744	-
Hydro-Québec	3 182 104	15 086 258
Institut Tshakapesh	1 107 817	1 711 106
Ministère de la Culture et Communication	67 500	-
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	617 884	1 128 732
Pêches et Océans Canada (MPO)	-	16 661
Québec en forme	68 990	35 900
Réclamation assurance	-	15 978
Regroupement Mamit Innuat inc.	120 000	157 227
Réserve de remplacement – Affectation	(1 056 671)	129 785
Revenus de billetterie	600	1 500
Revenus de contrats	126 472	-
Revenus de gestion	1 348 125	1 067 164
Revenus de location	474 316	637 559
Revenus de loyers – Convention	583 316	581 594
Revenus d'entretien et réparations	8 100	13 437
Revenus d'intérêts	23 883	7 668
Revenus divers	393 325	423 883
Revenus Fonds de bande	382 482	-
Services Québec	-	99 960
Secrétariat aux Affaires Autochtones (SAA)	84 007	87 148
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	578 567	474 239
Société mukutan	65 000	-
Société du plan nord	35 259	92 181
Société Shipu	261 942	415 307
Ventes de matériaux et services	1 150	11 450
Ventes granulaires	224 000	19 400
Transfert de revenus différés	3 053 667	3 152 332
Transfert à revenus différés	(4 431 357)	(2 999 667)
Transfert de Fonds inutilisés – Services aux Autochtones Canada	6 966 718	2 061 783
Transfert à fonds inutilisés - Services Autochtones Canada	(9 526 471)	(6 966 718)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 671 145)	(8 924 450)
	32 756 697	37 373 009

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2021

Dépenses – Annexe B

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et charges sociales	13 446 373	11 428 649
Achats d'équipements	1 338 736	824 401
Utilisation d'inventaires – Granulaires	159 600	13 823
Abonnement, publicité et commandite	950	-
Activités culturelles et sportives	219 002	449 837
Activités reliées aux employés	7 897	-
Allocations aux étudiants	543 987	489 472
Assurances	273 882	192 995
Carburant et essence	256 578	239 104
Contrats et sous-traitance	5 951 060	17 020 541
Contribution aux Corporations	832 102	968 374
Créances douteuses	403 258	277 823
Dépenses diverses	26 952	59 575
Électricité et chauffage	427 550	319 882
Entretien et réparations	526 742	517 197
Fournitures médicales	56 311	26 951
Fournitures salle employés	2 047	-
Frais d'administration	1 346 735	1 057 583
Frais de cartes de crédit	441	-
Frais de décontamination	71 250	-
Frais de déménagement	19 519	28 037
Frais de déplacement	4 604 541	4 795 648
Frais de formation	22 944	13 085
Frais de garde	18 706	17 376
Frais de location	877 719	473 840
Frais de logement	12 335	12 900
Frais de recrutement	18 905	8 868
Frais de scolarité	15 071	63 492
Frais de transport	627 516	578 459
Frais funéraires	22 191	16 011
Frais postaux	1 902	-
Honoraires professionnels	2 341 880	2 404 033
Matériel et fournitures	4 270 252	3 724 245
Papeterie	2 434	-
Réserve de remplacement	275 319	87 760
Services municipaux	158 269	132 299
Taxes, licences et permis	63 251	14 386
Télécommunications	104 483	106 885
Transfert réserve - Évaluation	15 000	-
Intérêts et frais bancaires	14 866	10 678
Intérêts de la dette à long terme	217 521	237 906
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	7 069	4 348
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 671 145)	(8 924 450)
	32 932 001	37 692 013

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2021

No. Projet	Services Autochtones Canada		Transferts de (à)	Total	Dépenses Totales	Surplus (déficit) courant 2021	Affectations 2021	Surplus (déficit) financement 2021	Surplus (déficit) 2020
	Services Autochtones Canada - DGSPNI	Autres							
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds d'habitation	100	-	1 600 355	1 600 355	1 270 967	329 388	(329 388)	-	-
Financement - Soutien des bandes	101	975 262	1 699 595	(884 753)	1 790 104	1 251 588	538 516	(1 723)	536 793
Administration de l'inspection des indiens	102	9 122	-	-	9 122	9 122	-	-	-
Financement - Soutien des bandes (Bureau politique)	103	-	-	329 906	329 906	317 558	12 348	-	12 348
Co-gestion	105	203 333	-	(18 533)	184 800	184 800	-	-	(12 349)
Code règlements communautaire	106	-	-	3 965	3 965	3 965	-	-	-
Régime d'avantages sociaux des employés non prévus par la loi	108	18 507	-	-	18 507	18 507	-	-	-
Contribution de l'employeur au RBA	109	104 775	-	-	104 775	104 775	-	-	-
Commandites	110	-	120 000	(31 466)	88 534	88 534	-	-	-
Comité social	111	-	3 700	-	3 700	4 999	(1 299)	-	(1 299)
Comité des hommes	112	-	-	-	-	-	-	-	-
Développement de la capacité de gouvernance de la gestion financière	113	-	-	91 625	91 625	91 625	-	-	-
Planification des urgences	116	-	-	15 099	15 099	15 099	-	-	-
Agente culturelle Innu Aitun	118	-	77 500	(16 851)	60 649	60 649	-	-	-
OTJI - Homme entretien habitation	119	-	34 290	-	34 290	34 290	-	-	(107)
Services informatiques	125	-	-	46 345	46 345	46 345	-	-	-
Formation - Protection contre les incendies	132-134	73 283	(18 300)	-	54 983	55 829	(846)	-	(846)
Achat d'équipement protection contre les incendies	133	14 300	(14 300)	-	-	-	-	-	(7 767)
Gestion de l'aréna	141	-	65 320	2 000	67 320	106 104	(38 784)	-	(38 784)
Programmes de loisirs	143	-	63 855	13 909	77 764	87 548	(9 784)	-	(9 784)
Jeux Autochtones	144	-	-	-	-	-	-	-	(251)
Maison des jeunes	145	-	45 981	-	45 981	9 089	36 892	(36 892)	-
Hockey mineur/Voyages organisés	146	-	10 066	-	10 066	6 665	3 401	-	3 401
Québec en forme	147	-	68 990	(14 630)	54 360	54 360	-	-	(41 689)
Fonds Québécois initiatives social (FQIS)	149	-	40 974	-	40 974	40 974	-	-	-
Centre Innu Gym	150	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de prêts	151	327 760	-	(2 511)	325 249	-	325 249	(325 249)	-
Prêt Maison des jeunes	152	-	112 149	-	112 149	3 383	108 766	(93 636)	15 130
Nettoyage village et site	153	-	3 460	75 191	78 651	78 651	-	-	-
Comité Pau - Mesure d'urgence	190	-	7 786	201 602	209 388	209 388	-	-	130 039
Élection	193	-	-	-	-	-	-	-	-
Rassemblement des Aînés	194	-	-	3 589	3 589	3 589	-	-	(12 100)
Société Shipu	198-479	-	24 562	-	24 562	26 075	(1 513)	-	(1 513)
Fond commandites Société Shipu	199	-	27 602	(27 602)	-	-	-	-	-
Soins infirmiers	201	1 483 868	175 000	-	1 658 868	2 316 338	(657 470)	(7 553)	(665 023)
Plan Mesures Urgence Santé	202	23 136	-	(12 621)	10 515	10 515	-	-	(352 937)
Gouvernance	203	-	-	-	-	-	-	-	10 764
Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHSA)	204	11 399	-	-	11 399	-	11 399	-	4 275
Gestion des services de santé	205	761 313	5 725	(6 665)	760 373	759 562	811	(10 466)	(9 655)
Transport pour raison médicale (TRM)	206	3 404 000	382 482	-	3 786 482	3 784 879	1 603	(1 603)	(130 678)
SSNA - PSI	207	96 500	-	(15 307)	81 193	81 193	-	-	-
Technologies émergentes	208	24 721	-	(24 721)	-	-	-	-	-
Soins infirmiers - COVID-19	209	328 344	-	-	328 344	292 484	35 860	(35 860)	-
PNLAADA (Toxico) - PTSAJ (solvants)	210	-	-	-	-	31 659	(31 659)	-	(31 659)
Prévention suicide	213	466 450	-	-	466 450	33 832	432 618	-	432 618
Pensionnat indien	214	45 458	-	(21 495)	23 963	15 974	7 989	-	7 989
Soutien culturel	215	21 707	-	(9 439)	12 268	11 981	287	-	287
SM COVID Santé mentale	216	164 251	-	(139 251)	25 000	25 000	-	-	-
PAGU COVID-19 Sécurité alimentaire	217	31 019	-	111 243	142 262	142 262	-	-	-
Transport lié au COVID-19	218	272 344	-	-	272 344	272 344	-	-	-
Dépenses liées à la COVID-19	219	-	10 000	375 388	385 388	385 388	-	-	-
App. Et garde des jeunes enfants	220	246 464	-	(170 967)	75 497	71 609	3 888	(3 888)	-
Avenir Enfants	221	-	9 469	55 049	64 518	64 518	-	-	-
PAPPN - Préscolaire	222	247 339	-	-	247 339	49 867	197 472	-	197 472
MT - Prévention et contrôle (SARM)	223	-	-	13 218	13 218	13 218	-	-	-
PAPPN - Adaptation COVID-19	224	27 952	-	(16 899)	11 053	11 053	-	-	-
COVID-19 Réouverture sécuritaire	225	156 901	-	(149 715)	7 186	7 186	-	-	-
Avenir d'enfant 2020	227	-	25 103	(2 000)	23 103	23 103	-	-	-
Santé Communautaire	230	230 934	-	-	230 934	156 916	74 018	-	74 018
Sous-total à reporter		9 770 442	4 581 364	(227 297)	14 124 509	12 745 359	1 379 150	(846 258)	532 892

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2021

No. Projet	Services Autochtones Canada		Transferts de		Dépenses Totales	Surplus (déficit) courant		Surplus (déficit) financement		Surplus (déficit) 2020
	Services Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	(à)	Total		2021	Affectations 2021	2021	2021	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sous-total reporté	9 770 442	4 581 364	(227 297)	14 124 509	12 745 359	1 379 150	(846 258)	532 892	561 215	
Soutien émotionnel	231	12 802	-	2 127	14 929	14 929	-	-	-	-
Résidence temporaire aînés	232	-	80 126	(21 215)	58 911	58 911	-	-	-	-
GenExpert COVID	233	65 000	-	(58 852)	6 148	6 148	-	-	-	-
Equip. Protection individuel	234	28 343	-	-	28 343	28 343	-	-	-	-
Sécurité du périmètre	235	129 900	-	(16 549)	113 351	113 351	-	-	-	-
F&E Bâtisse Santé-COVID	236	52 314	-	(45 987)	6 327	6 327	-	-	-	-
Sécurité du périmètre	237	69 017	-	-	69 017	60 435	8 582	-	8 582	-
Soins à domicile (SDMC)	240	430 147	-	-	430 147	485 410	(55 263)	(2 309)	(57 572)	(71 738)
Guérisseur traditionnel	250	14 861	-	(6 166)	8 695	8 695	-	-	-	-
Soins dentaires communautaires	251	54 000	-	(44 894)	9 106	9 106	-	-	-	-
Activité physique communautaire	252	-	-	-	34 852	34 852	(34 852)	-	(34 852)	(159 464)
Maison de la jeunesse	253	-	346	53 126	53 472	53 472	-	-	-	-
Principe Jordan - Coordination	260	85 290	-	36 629	121 919	121 919	-	-	-	-
Principe Jordan	261	1 014 778	-	(522 390)	492 388	492 388	-	-	-	-
Immobilisations-VRA-CG	271	60 516	(60 516)	-	-	-	-	-	-	-
Stérilisateur	272	-	-	-	-	-	-	-	-	121
Équipements ISBE	273	87 000	-	(87 000)	-	-	-	-	-	-
Travaux immos et infrastructures	274	26 000	-	(26 000)	-	-	-	-	-	-
F&E - Immos	275	186 958	-	-	186 958	281 920	(94 962)	-	(94 962)	(51 872)
Espace Santé	276	54 432	-	(4 854)	49 578	49 578	-	-	-	-
Service aide enfance famille	281	-	-	5 665	5 665	5 665	-	-	-	-
Prévention bien-être	291	314 577	-	(85 634)	228 943	227 254	1 689	(1 689)	-	-
Bâtiments communautaires - Contributions pour équipements	300-380-385	318 120	-	(250 161)	67 959	62 413	5 546	(8 236)	(2 690)	-
Nouveau plan quinquennal des immobilisations	301	-	-	8 572	8 572	8 572	-	-	-	-
Centre administratif réaménagement bureau	304	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conseils responsables de la question des logements	305	18 704	213 669	-	232 373	258 205	(25 832)	-	(25 832)	(55 341)
Réaménagement aréna/ajout piscine	312	-	4 000	-	4 000	4 000	-	-	-	-
Équipes vertes	313	71 778	-	234 852	306 630	9 830	296 800	(296 800)	-	-
Amélioration énergétique des bâtiments communautaires	317	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espace entreposage GMR	320	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Stabilisation des berges	324	2 763 382	-	(238 156)	2 525 226	2 525 226	-	-	-	(31 475)
Aménagement des terres	325	-	-	17 260	17 260	17 260	-	-	-	-
Plans rénovations Olamen	326	-	-	504 404	504 404	-	504 404	(504 404)	-	-
Génératrice situation d'urgence	334	-	-	25 005	25 005	-	25 005	(25 005)	-	-
Mise à jour usine traitement eau potable	337	500 000	-	(279 951)	220 049	-	220 049	(220 049)	-	-
Réfection plancher gymnase	338	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agrandissement de la salle communautaire	339	-	-	-	-	-	-	615 376	615 376	(353 953)
Rénovations maisons-dialisés	340	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêt construction CPE Nussum	341	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction de 3 duplex	342	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rénovations Parel	346	-	-	34 168	34 168	-	34 168	(34 168)	-	-
Construction 3 unités 2018-2019 SCHL	349	-	-	547 581	547 581	-	547 581	(547 581)	-	(567 000)
Construction résidences professeurs	350	-	-	100 180	100 180	-	100 180	(100 180)	-	-
Démantèlement locaux école Olamen	351	-	-	584 798	584 798	-	584 798	(584 798)	-	-
Maison des aînés	352	-	-	79 459	79 459	(1)	79 460	(79 460)	-	-
Construction écocentre	353	153 935	-	263 535	417 470	-	417 470	(417 470)	-	-
Construction de 6 maisons	354	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réno et réparations importantes	358	318 120	219 486	(537 606)	-	-	-	-	-	-
Rénovations 10 maisons - 2019-2020	359	-	-	273 929	273 929	-	273 929	(273 929)	-	-
Rénovations incendie	360	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rénovation parc logement	362	-	-	5 468	5 468	5 468	-	-	-	-
Rénovations maisons moisissures	366	-	-	-	-	-	-	-	-	(115 810)
Construction 5 unités 2019-2020	367	-	-	279 822	279 822	-	279 822	(1 172 027)	(892 205)	-
Rénovation 10 maisons 2020-21	368	420 000	-	(47 872)	372 128	-	372 128	(372 128)	-	-
Sous-total à reporter	17 020 416	5 038 475	555 996	22 614 887	17 695 035	4 919 852	(4 871 115)	48 737	(845 317)	

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2021

No. Projet	Services Autochtones Canada		Transferts	Total	Dépenses Totales	Surplus	Affectations 2021	Surplus	Surplus
	Services Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	de (à)			(déficit) courant 2021		(déficit) financement 2021	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sous-total reporté	17 020 416	5 038 475	555 996	22 614 887	17 695 035	4 919 852	(4 871 115)	48 737	(845 317)
Bouclage réseau aqueduc rue Pakatan	370	-	-	-	-	-	-	-	-
Développement de 55 lots	377	-	803 505	803 505	1	803 504	(846 090)	(42 586)	-
Évaluation équipements eaux usées	378	-	6 456	6 456	6 456	-	-	-	-
Terrain résidence infirmière	379	-	69 516	69 516	-	69 516	(69 516)	-	-
Achat camion ordure	383	243 200	48 300	291 500	-	291 500	(291 500)	-	-
Véhicules entretien	388	50 293	73 859	124 152	-	124 152	(124 152)	-	-
Construction résidence infirmiers	389	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépotoir à métaux	390	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion des biens	392	40 000	-	(40 000)	-	-	-	-	-
Projet Nikan 2 - Maison pour formation	393	-	61 341	61 341	-	61 341	(61 341)	-	-
Vaccum remorque	394	170 840	-	37 710	208 550	-	208 550	(208 550)	-
SCHL - conv PRE 97-018 POST 96-001-007	395	-	-	-	-	-	-	-	-
Confection de tentes innues	400	-	28 303	(28 303)	-	-	-	-	-
Gestion des projets M.O.	401	-	205 123	205 123	205 123	-	-	-	70 195
Semaine Innu aïtun & Mamit Innu Metauan	413	-	2 650	2 000	4 650	-	-	-	-
Festival Mamit Innu Nikamu	415	-	-	-	-	-	-	-	(4 225)
Rassemblement communautaires 2020	416	-	18 500	(2 063)	16 437	16 437	-	-	-
PAGU COVID-19 volet 1 et 2	417	-	366 744	(310 323)	56 421	45 151	11 270	(11 270)	-
COVID-19	419	1 201 366	-	(1 138 922)	62 444	62 444	-	-	(9 880)
Diverses fêtes annuelles	421-423-424-425	-	33 503	12 820	46 323	46 323	-	-	-
Fête des mères	427	-	-	-	-	-	-	-	-
Fête des pères	428	-	-	-	-	-	-	-	-
Journée des Autochtones	429	-	7 548	785	8 333	8 333	-	-	695
Tournoi - Léo Mark	430	-	-	-	-	-	-	-	-
Bûcherons	435	-	-	7 279	7 279	5 935	1 344	1 344	-
Tournoi Hockey Pessamit 2018	438	-	10 000	(10 000)	-	-	-	-	-
Projets étudiants	439	-	95 011	-	95 011	95 011	-	-	-
Réfection des ponts	452	-	-	-	-	-	-	-	-
Patrouilleurs	453	-	-	-	-	-	-	-	(456)
Formation - Garry Mark Courtois	455	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation - Carmen Bellefleur	456	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet portage - Michel Lalo	457	-	-	1 000	1 000	1 000	-	-	-
Projet Innuberge	459	-	-	20 635	20 635	20 635	-	-	-
Patry Réno-maison neuve	460	-	1 700	1 342	3 042	3 042	-	-	-
Projet P.E.T.J.	466	-	9 825	-	9 825	9 825	-	-	-
Projet Chalet Monique Mark	468	-	29 178	(29 178)	-	-	-	-	-
Projet chalet Jean-Baptiste LALO	469	-	33 189	(33 189)	-	-	-	-	-
Construction chalet Lac d'Auteuil, Alain Lalo	470	-	-	3 293	3 293	3 293	-	-	1 251
Porjet Chalet Bernard Bellefleur	471	-	32 333	(32 333)	-	-	-	-	-
Construction chalet communautaire - J.P. Bellefleur	472	-	-	13 863	13 863	13 863	-	-	-
Projet Chalet Amedee Mark	473	-	6 836	(6 836)	-	-	-	-	-
Construction chalet communautaire - Alain Bellefleur	474	-	-	126	126	126	-	-	-
Camps de survie	475	-	-	2 545	2 545	2 545	-	-	-
Construction d'un chalet au Lac Léopold Mullen	477	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet Napeu 2018	480	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme du développement économique des collectivités	501	166 921	-	-	166 921	168 465	(1 544)	(1 544)	16 349
Plan de développement touristique	502	262 000	-	49 263	311 263	311 263	-	-	-
PSTDE micro-entreprises COVID	503	211 025	-	-	211 025	211 025	-	-	-
PPCPE - Pourvoirie Étamamiou - COVID	505	30 063	-	(30 063)	-	-	-	-	-
Pourvoirie Étamamiou	512	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion de l'aéroport	515-516-517-518	-	317 292	-	317 292	441 355	(124 063)	(124 063)	(17 128)
Sous-total à reporter	19 396 124	6 371 410	(24 776)	25 742 758	19 377 336	6 365 422	(6 483 534)	(118 112)	(788 516)

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2021

No. Projet	Services Autochtones Canada		Transferts de (à)	Total	Dépenses Totales	Surplus (déficit) courant 2021	Affectations 2021	Surplus (déficit) financement 2021	Surplus (déficit) 2020
	Services Autochtones Canada - DGSPNI	Autres							
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sous-total reporté	19 396 124	6 371 410	(24 776)	25 742 758	19 377 336	6 365 422	(6 483 534)	(118 112)	(788 516)
Travaux clôture aeroport	519	-	-	-	13 409	(13 409)	-	(13 409)	-
Route 138 - Kegaska à La Romaine	526	76 640	-	76 640	76 640	-	-	-	(4 250)
Chasse communautaire (trappe) Nitassinan	533	69 939	-	69 939	69 939	-	-	-	-
Programme énergétiques - Hydro-Québec	544	-	-	-	-	-	-	-	2 820
Déboisement Kegaska - Romaine Hydro-Québec	563	3 182 104	(79 553)	3 102 551	3 102 551	-	-	-	-
Formation en tourisme	580	34 940	(34 940)	-	-	-	-	-	-
Formules pour les services d'enseignement	601	10 292 985	(4 886 246)	5 406 739	5 406 739	-	-	-	(1)
Éducation enfants en difficultés	602	-	1 027 355	1 027 355	1 027 355	-	-	-	-
Aide financière/allocation - Orientation & counselling - Aides et conseils - Services d'hébergement - Transport	603-604-605-606-621	2 386	-	431 794	434 180	88 000	(88 000)	-	-
Intégration des aînés	608	-	-	-	-	-	-	-	-
Éducation post-secondaire	609	128 358	-	211 168	339 526	-	-	-	-
Augmentation des salaires des enseignants	610	37 612	-	37 612	37 612	-	-	-	-
Services enseignement Covid-19	611	783 216	-	(573 505)	209 711	167 541	(42 170)	-	-
Animation vie étudiante	613	-	-	22 179	22 179	-	-	-	-
Projets éducatifs locaux	630	-	-	386 726	386 726	219 555	(219 555)	-	-
Plan individualisé	633	-	34 089	-	34 089	-	-	-	-
Amélioration de la lecture	636	-	-	-	-	-	-	-	-
Écoles provinciales - Services directs	641	-	-	21 968	21 968	-	-	-	-
Écoles provinciales hébergement	646	227 336	-	(227 336)	-	-	-	-	-
Dégat eau petite école	650	-	-	47 208	47 208	-	-	-	-
Systèmes d'égout - Adduction d'eau - Ponts et chaussées - Bâtiments communautaires - Gestion d'entretien	801-821-831-841-851	462 764	219 837	57 684	740 285	787 428	(47 143)	(5 266)	(86 955)
Site d'enfouissement	832	-	-	104 746	104 746	-	-	-	-
Bacs roulants	833	-	-	12 125	12 125	-	-	-	-
F&E pour écocentre	834	179 712	-	(18 153)	161 559	1 079	(1 079)	-	-
ADM - Eau & eaux usées	842	1 590 154	(1 427 725)	(162 429)	-	-	-	-	-
Bureaux bandes & imm. - COVID-10	855	36 499	-	(36 499)	-	-	-	-	-
Casernes de pompiers	860	18 278	-	(18 278)	-	-	-	-	-
Conciergerie - écoles et résidences des enseignants	861-862-863	99 524	85 338	524 596	709 458	1 330	(1 330)	-	35 854
F&E Camion Benne (roll-off)	864	49 178	-	(49 178)	-	-	-	-	-
Machinerie	881	-	701 831	(91 659)	610 172	677 699	(67 527)	(109 600)	53 652
Entretien route MTQ	882	-	223 952	-	223 952	-	-	-	-
Location véhicule	895	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des projets	33 304 126	10 599 710	(4 382 358)	39 521 478	32 932 001	6 589 477	(6 883 007)	(293 530)	(787 396)
Revenus de transfert relatifs aux immobilisations	-	(6 671 145)	-	(6 671 145)	-	(6 671 145)	-	(6 671 145)	(8 924 450)
Autres opérations	-	(6 671 145)	-	(6 671 145)	-	(6 671 145)	-	(93 636)	(103 451)
Total résultats du Fonds de fonctionnement	33 304 126	3 928 565	(4 382 358)	32 850 333	32 932 001	(81 668)	(6 883 007)	(7 058 311)	(9 815 297)
Surplus Fonds d'immobilisations corporelles	-	6 671 145	-	6 671 145	3 170 318	3 500 827	3 170 318	6 671 145	8 924 450
Surplus Autres fonds	-	6 087	-	6 087	(209 101)	215 188	-	215 188	846 089
Total résultats	33 304 126	10 605 797	(4 382 358)	39 527 565	35 893 218	3 634 347	(3 712 689)	(171 978)	(44 758)

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT SUR LE TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS ET DES INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT DES CADRES FONCTIONNELS ET STRATÉGIQUES

Aux membres du
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Nous avons effectué l'examen du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des cadres fonctionnels et stratégiques du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu pour l'exercice clos le 31 mars 2021 appelé ci-après le « tableau ». Le tableau a été préparé par la direction du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu selon les exigences du ministère des Services aux Autochtones Canada publiées selon le « Manuel des rapports de clôture d'exercice ».

Responsabilité de la direction à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants cadres fonctionnels et stratégiques conformément aux directives en matière d'informations financières du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » publié par le ministère des Services aux Autochtones Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur le tableau ci-joint en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen du tableau conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur le tableau.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ce tableau n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences en matière d'informations financières du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » publié par le ministère des Services aux Autochtones Canada.

MNP SENCRL, s.r.l.¹

Le 15 février 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127562

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Annexe - Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des cadres supérieurs non élus (non audité)

Exercice terminé le 31 mars 2021

NOM	Titre	Variable ou Service	Nombre semaines	Honoraires salaires \$	Frais de voyage \$
Cadres supérieurs non élus					
Normand Bellefleur	Directeur général	101	47	64 643	941
Vacant	Directeur des finances	-	-	-	-
Sophie Desrosiers Gagné	Directrice de la santé	205	52	91 077	-
Bernard Mark	Directeur des ressources humaines	101	46	59 575	-
Sylvestre Mullen	Directeur de l'habitation	305	47	57 154	-
Éric Reid	Directeur de l'école Olamen	601	53	94 052	-
Marcelle Mullen	Directrice de l'éducation	601	53	68 004	341
Aurèle Mestokosho	Directeur des services techniques	801	44	55 576	-

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT SUR LE TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS ET DES INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS ÉLUS

Aux membres du
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Nous avons effectué l'examen du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (appelé ci-après le « tableau »). Le tableau a été préparé par la direction du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu selon les exigences du ministère des Services aux Autochtones Canada publiées selon le « Manuel des rapports de clôture d'exercice ».

Responsabilité de la direction à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus conformément aux directives en matière d'informations financières du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » publié par le ministère des Services aux Autochtones Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur le tableau ci-joint en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen du tableau conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur le tableau.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ce tableau n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences en matière d'informations financières du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » publié par le ministère des Services aux Autochtones Canada.

MNP SENCRL, s.r.l.¹

Le 15 février 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127562

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Annexe - Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des chefs et conseillers (non audité)

Exercice terminé le 31 mars 2021

NOM	Titre	Variable ou Service	Nombre semaines	Honoraires salaires	Frais de voyage
				\$	\$
Chefs et conseillers					
Bryan Mark	Chef 2020-21	103	52	52 000	-
George Bellefleur	Conseiller 2020-21	103	52	39 000	-
Raymond Bellefleur	Conseiller 2020-21	103	52	39 000	-
Carole Bellefleur	Conseiller 2020-21	103	52	39 000	-
Adélard Bellefleur	Conseiller 2020-21	103	52	39 000	-
Lysanne Mesténapéo	Conseiller 2020-21	103	52	39 000	-
Pelage Lalo	Conseiller 2020-21	103	52	39 000	-
Roselyne Mark	La greffière	103	20	13 436	-